

**Va-t-on vers un nouveau dépassement des crédits votés pour la rénovation du bâtiment du Séminaire à Porrentruy ?**

Si chacun admet que les travaux de rénovation du Séminaire permettant l'extension du Lycée cantonal sont sur le plan fonctionnel et esthétique une réussite dans la mesure où cette réalisation confirme Porrentruy dans son rôle de ville d'études et s'inscrit pleinement dans la sauvegarde du patrimoine bâti de la cité des Princes-Evêques, d'aucuns émettent de sérieux doutes quant aux respects des crédits votés.

Pour mémoire, le Parlement jurassien a voté deux crédits : un crédit d'ouvrage de Frs 12'840'000.- le 13 décembre 2006, qui s'est révélé insuffisant et un crédit complémentaire de Frs 1'960'000.- le 18 février 2009. Ce dernier crédit ayant suscité, ne l'oublions pas, grogne, mécontentement et mouvement de mauvaise humeur de la part de plusieurs députés.

Dans le message du 18 novembre 2008, le calendrier des travaux prévoyait que la fin des travaux pour la rentrée 2009, était encore possible pour autant que les conditions définies par la direction des travaux soient respectés par tous les partenaires.

Or, à voir les voitures professionnelles des artisans locaux stationnées devant le Séminaire, tout laisse à supposer que les travaux ne sont toujours pas terminés à quelques semaines de la fin de l'année scolaire et que l'objectif initial (fin des travaux à la rentrée 2009) n'est de loin pas respecté.

Ce non-respect du délai de la fin des travaux interpelle : mises à part les incommodités provoquées par l'activité des artisans pour les lycéens, la prolongation des travaux induira, très certainement, un dépassement des crédits votés.

D'où nos questions :

1. Pourquoi avoir pris un tel retard dans la réalisation des travaux de la rénovation du Séminaire ?
2. A qui peut-on imputer la responsabilité de ce retard (maître d'ouvrage, la direction des travaux ou artisans) ?
3. Dès à présent, doit-on s'attendre à des dépassements de crédits ? Le cas échéant, faudra-t-il revenir devant le Parlement pour obtenir un nouveau crédit complémentaire ?
4. Quand nantira-t-on le Parlement du décompte final ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Au nom du Groupe PDC - JDC  
Jean-Paul Gschwind

M. Fr. Chénal